Préconisations économiques du projet Rodez Citoyen

Introduction

Nous voulons vivre et travailler à Rodez. Avec la commune et l'agglomération, nous disposons de leviers d'action. Nous soutiendrons notamment les activités non-délocalisables de nos artisans, commerçants et PME, respectueuses de l'humain et de l'environnement.

Notre agglomération a de nombreux atouts avec des industries à forte valeur ajoutée dont l'usine Bosch qui fait partie de l'identité ruthénoise.

Nous nous associerons à tous les acteurs du territoire qui agissent pour le maintien et la qualité de l'emploi.

La vie économique de la ville et celle de l'agglo sont étroitement imbriquées. De plus en plus de décisions, d'orientations sont prises en Conseil d'agglo. Cela nécessite d'impulser une vision commune du développement économique du territoire dans le respect des avis partagés des municipalités de l'agglo.

Notre projet

Toutefois Rodez garde la possibilité d'influer directement 4 grands thèmes que nous allons présenter :

1. Soutenir et développer l'activité et les entreprises locales.
2. Favoriser une économie de proximité et les circuits courts.
3. Déployer le potentiel touristique.
4. Promouvoir Rodez ville universitaire.

1- Soutenir et développer l'activité et les entreprises locales

Nous voulons **développer l'attractivité du centre ville ancien** (zone intérieure délimitée par les boulevards) et **dynamiser ses commerces**. Pour cela il est indispensable que des **familles avec enfants puissent venir y vivre** quotidiennement, dans des conditions de confort moderne.

Nos préconisations pour les entreprises locales:

- Soutenir la filière du bâtiment par un grand programme de réhabilitation du bâti ancien qui contribuera à embellir la ville et à attirer de nouveaux habitants.
- Contribuer à structurer une filière économique locale pour la rénovation écologique des logements et bâtiments.

L'**offre de logement actuelle est inadaptée**. Conséquence: Rodez perd des habitants alors que sa banlieue progresse **(8)**.

> En 2006 on avait 1541 logements vacants à Rodez sur 14693, soit 10,5% ; en 2016 on en a 2171 sur 15842, soit 13,7% **(1)**. On a donc une **augmentation de 40% du nombre de logements vacants sur Rodez** entre 2006 et 2016.

C'est pourquoi nous lancerons un **programme de réhabilitation de l'habitat dans le centre ancien** (intra boulevard) avec **critères écologiques** (économies d'énergie, espaces verts, totalité du centre-ville piéton) et **sociaux** (espaces publics, lieux de convivialité).

Des **actions incitatives** pour la rénovation de l'habitat seront poursuivies et amplifiées auprès des propriétaires d'appartements vides et en location. Celles-ci s'appliqueront aussi dans les autres quartiers de la ville (Faubourg- St Eloi…) (3).

> **Exemple :** Strasbourg **(6)**.

Pour mener à bien ce projet, nous nous appuierons sur les résultats de l'étude diagnostic chargée d'évaluer l'impact de l'OPAH-RU (1) menée de 2013 à 2018 (2). Cette étude est en cours dans le cadre du **dispositif national « Action cœur de ville » (7)**. Ses résultats sont attendus en Juin prochain au plus tard.

Exemple : engager une opération lourde de réhabilitation type celle faite dans les années 70 notamment sur l'espace des Embergues, ou le passage des Maçons (Opération Rodez ville Moyenne).

Une telle opération nécessite en amont la recherche de financements spécifiques (Etat- Région- Département) et l'appel à un cabinet spécialisé dans la réhabilitation de zones anciennes (urbaniste- notaire- avocat- architecte…) pour mener à bien ce projet.

Nous voulons aussi **améliorer les conditions de vie dans les autres quartiers** (Commission Cadre de Vie).

Ce programme aura pour but d'inciter à la rénovation écologique des bâtiments et des logements : nous contribuerons à structurer une **filière économique locale** regroupant les **artisans et entreprises classées RGE** (*Reconnue Garante de l'Environnement*) et **RT 2012**. Une liste serait disponible sur le site de la mairie.

2- Favoriser une économie de proximité et les circuits courts

Les circuits courts

Nous voulons que les Ruthénois puissent disposer pour leur alimentation d'une offre locale et issue **des circuits courts.** De plus **l'agriculture bio est génératrice d'emplois non délocalisables** (voir préconisations Axe Ecologie).

Nos préconisations pour développer des circuits courts:

- Mener à terme un projet alimentaire territorial fondé sur les circuits courts, en aidant notamment à l'installation ou à la conversion en bio des agriculteurs locaux.
- Objectif de 100% de produits bio et locaux dans les cantines en 2026 sans augmentation des tarifs et proposer le choix de menus végétariens.

Notre objectif de 100% de produits bio va bien au-delà des dispositions réglementaires en vigueur.

Autres villes : Millau a une cantine presque 100% bio.

Etude APABA (9) (Association pour la Promotion de l'agriculture Biologique en Aveyron) en 2018 auprès de 24 cuisines (privé-public) :
4,4 % de produits bio consommés dont seulement 1,4 % de produits bio locaux : 40 % souhaitent intégrer du bio local. Pour ces dernières,

- La demande est estimée à 37 tonnes de légumes soit 30 % de la production de 6 maraîchers.
- 20% bio représente 25 tonnes légumes (hors pommes de terre) : c'est l'obligation légale à respecter dès 2022 **(10)**
- 50% bio représente 63 tonnes
- 100% bio représente 126 tonnes

Or 13 maraîchers déjà installés et ont des débouchés assurés par la vente directe.

Suite à cette étude, une étude de faisabilité pour l'implantation d'un lieu de production maraîchère sur Rodez Agglo a été demandé à l'APABA en 2018. Rodez Agglo a déposé un dossier pour un Projet Alimentaire Territorial en 2018/19, pas retenu par le Ministère de l'Agriculture , mais retenu par la Région Occitanie.

En 2019, Rodez Agglo a retenu les terrain de Nobin de Gros/Arsac pour implanter un lieu de production maraîchère.

La constitution d'un groupement d'éléveurs bio (bovins, porcins) Paysans bio d'Aveyron a eu lieu en 2018 pour répondre à la demande de la restauration Hors Domicile (RHD).

Autre préconisation

Favoriser l'accès aux produits bio aux familles.

Nous voulons organiser des ateliers (par exemple dans les maisons de quartier) afin de les familles qui ne connaissent pas forcement les filières ou qui pensent que le prix de ces produits est trop élevé soient sensibilisées.

Défi « Familles bio plaisir » : Progress et l'APABA ont menés 2 actions de ce type financées par Rodez Agglomération pour favoriser l'accès aux produits bio et locaux aux familles (en 2018 à Onet et 2019 à Gourgan). Le but : **augmenter la consommation de produits bio et locaux sans augmentation de budget**.

Environ 10 à 12 familles participantes sur une période de 6 mois avec analyse du budget alimentation, visite d'une ferme bio, cours de cuisine, conseil d'une diététicienne.
Bilan positif avec plus de 20 % de produits bio et locaux , mais surtout baisse du budget alimentation d'env. 5 %.

Autre préconisation

Appuyer le secteur agricole et para-agricole (machinisme et outillage, production bio, circuits courts, …).

Nous voulons **favoriser la création d'un pôle recherche et développement** (R&D**) para-agricole** en soutien à la fabrication et la transformation des produits issus de cette agriculture de proximité, au développement du machinisme et outillage pour l'agriculture bio.

Cela permettra de valoriser les savoirs faire de l'agriculture aveyronnaise.

Les commerces de proximité

Nous voulons favoriser l'installation et le maintien de commerces de proximité dans toute la ville et s'opposer à l'ouverture de nouvelles grandes surfaces.

Nos préconisations pour les commerces de proximité:

- Favoriser l'installation et le maintien de commerces de proximité dans toute la ville et s'opposer à l'ouverture de nouvelles grandes surfaces.
- Soutenir l'économie sociale et solidaire (la Régie de territoire, l'ASAC...) et accompagner l'essor d'un tiers lieu.

Pour cela, la commune ou un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) disposent du **droit de préemption commercial** lors de la cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux intervenant dans le périmètre de sauvegarde du commerce de proximité, délimité par délibération du conseil municipal (26/09/2016). C'est pour la commune ou l'EPCI la possibilité **d'acheter en priorité pour le rétrocéder à un commerçant ou un artisan**.

Les biens susceptibles d'être préemptés dans le cadre de la procédure de droit de préemption commercial sont les suivants : fonds artisanaux ; fonds de commerce ; baux commerciaux ; terrains portant, ou destinés à accueillir, des commerces d'une surface de vente comprise entre 300 m² et 1 000 m².

Aucun bilan de l'utilisation de ce droit de préemption commercial **n'a été présenté**.

Autre préconisation

Examiner les limites du périmètre de sauvegarde et proposer sa révision pour qu'il englobe tous les secteurs sensibles de Rodez : centre-ville, mais aussi le cœur des quartiers (Gourgan, Faubourg, St Eloi,….).

Une critique sur la gestion passée :
on a développé des zones d'activités et de commerces sans lien réel avec les besoins de la population et des entreprises, avec une imperméabilisation des sols en contradiction avec le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).
Le parc commercial de Malan : nous y sommes très opposés pour des raisons écologiques mais aussi économiques. L'argument de l'équilibrage nord sud est un prétexte et est en contradiction avec le constat de terrain: ce projet risque de fragiliser le commerce de proximité **(15) (16)**.

Une halle **couverte avec commerçants sédentaires** pourrait **déstabiliser les commerces existants** dans les rues du Touat et rue Neuve. On pourrait se retrouver après cette réalisation avec encore plus de commerces vacants.

Les marchés

Nos préconisations pour les marchés:

- Mener une concertation auprès des commerçants sédentaires et non sédentaires pour doter la ville d'un marché couvert.
- Relancer le marché du Faubourg.

Situation des marchés ruthénois
Marché du **samedi** : **très important**, clientèle nombreuse, très animé même par mauvais temps. Beaucoup de monde de l'agglo notamment de Sébazac avec une bonne desserte par bus.
Marché du **mercredi** : **en perte de clientèle**. Ça a commencé au moment du départ de l'hôpital à Bourran puis ça s'est accentué ces 3 dernières années. **Le centre se vide de ses activités** (UDSMA, banque, assurance…). Les actifs (sauf quelques employés Préfecture et Département) ne fréquentent plus ce marché. Clientèle de retraités.
Marché du **Faubourg** : son déménagement devant la maison des associations est une **catastrophe**. 10 commerçants inscrits pour ce marché, certains ne viennent plus.

Tous les acteurs économiques reconnaissent que les **marchés à Rodez** occupent une place importante dans la **dynamique économique** de la ville. Tous les commerçants du centre-ville soulignent le surcroît de chiffre d'affaire qu'ils réalisent le mercredi et surtout le samedi grâce aux marchés.

Un **marché couvert est** destiné à l'accueil des commerçants non sédentaires. Il pourrait trouver sa place, par exemple place de la cité. On peut imaginer fermer sur les côtés, ponctuellement pour les marchés se tenant en hiver. Sa **conception** sera définie **en concertation avec les commerçants non sédentaires**.

Il faudrait trouver un nouveau lieu pour redynamiser le marché du Faubourg.

Marché du Faubourg: il pourrait avoir lieu Place de l'Etoile, ou plateau de Camonil , à côté de la maison de santé.

Après **concertation avec les commerçants** sédentaires et non sédentaires, nous pourrions proposer les actions de dynamisation suivantes.

Autres préconisations pour les marchés

- Proposer la gratuité des parking le samedi matin.
- Créer des places réservées gratuites pour les camions et fourgons des commerçants.
- Agrandir l'espace marché du mercredi (vers la rue Marie) pour installer de nouveau chalands.
- Organiser le marché par spécialités.
- Identifier le marché par un panneaux lumineux (avec les commerçants présents ce jour , les animations, des informations de prix,…).

- Places réservées pour les commerçants : par exemple le parking du Palais de Justice (actuellement se garent où ils peuvent sur le boulevard et place du Musée Puech et ils payent)
- Le marché par spécialités : par exemple fruits et légume place de la Cité, plats cuisinés et viandes au Bourg…

3- Déployer le potentiel touristique

Nous voulons développer le tourisme à Rodez car le territoire possède de nombreux atouts. Le festival d'hiver et le tourisme d'affaires permettraient d'allonger la saison touristique.

Nos préconisations pour le tourisme:

- Organiser un festival d'hiver intergénérationnel pour générer du tourisme de loisirs hors saison.
- Soutenir l'offre hôtelière de centre ville et créer une auberge de jeunesse.
- Moderniser le camping municipal et agrandir l'aire de camping-car.

- Mener une concertation pour réhabiliter un bâtiment du centre ville afin de développer le tourisme d'affaires: séminaires et salons professionnels.

Le tourisme de loisirs

Le thème du festival d'hiver devra être choisi en concertation avec les acteurs du secteur pour créer un événement assez important.

> Les retombées économiques sont estimées à
> **Festival des lanternes à Gaillac** (décembre-janvier) 5 millions d'euros **(11)**, mais pas très écologique.
> **Carnaval de Dunkerque** (fin février): 7,5 millions d'euros **(12)**.

Il faudrait cependant aussi favoriser les services nécessaires aux touristes (restaurants ouverts le dimanche soir et le lundi, meilleures liaisons des transports en commun vers la gare, aéroport,…).

Le tourisme d'affaires

> Le parc commercial de Malan : il est surdimensionné pour les salons professionnels avec 5000 m^2 couverts et peut être un amphitéâtre de 500 places ? (absent du descriptif sur le site de l'agglo).

Nous pensons qu'un bâtiment du centre ville pourrait être aménagé pour accueillir des congrès ou salons professionnels (par exemple à Burloup) afin que les salons professionnels puissent se tenir en ville.

De plus Rodez possède déjà plusieurs amphitéâtres et salles accessibles à pied (Burloup, CCI, archives départementales, salle de l'amphitéâtre, salle des fêtes). Elles pourraient être utilisées ponctuellement en réseau.

> **Autres villes :** à Cahors le parc des expositions n'est plus utilisé, la ville a décidé plutôt de rénover un bâtiment historique du centre ville pour développer le tourisme d'affaires **(17)**.

4- Promouvoir Rodez ville universitaire

Nous voulons accompagner l'enseignement supérieur, l'enjeu est important : conserver ou voir revenir sur notre territoire des jeunes qui pourraient être les créateurs d'emplois de demain.

Nos préconisations pour une ville universitaire:

- Travailler avec le CROUS et les associations étudiantes à la mise en place de logements adaptés pour les étudiants et les apprentis et à la dynamisation de leurs projets.
- Accompagner les demandes d'ouverture de diplômes et communiquer sur les avantages d'étudier à Rodez et les atouts de la ville.

Nous avons la volonté de

- *Prendre part aux différentes réunions dans lesquelles la collectivité est représentée (conseils d'administration...), assister aux évènements importants organisés par les établissements, venir à leur rencontre pour faire un point régulier sur leurs attentes,*
- *Mettre en place une structure destinée à coordonner et dynamiser l'ensemble des projets concernant la vie étudiante sur le territoire (en étroite collaboration avec les responsables de cette thématique dans chaque établissement),*
- *Communiquer sur les avantages d'étudier à Rodez et les atouts de la ville (logements abordables, établissements de qualité, proximité personnels/étudiants , facilités d'accès aux activités sportives et culturelles, vie étudiantfestive…),*
- *Favoriser l'attractivité et l'image de « Rodez ville universitaire » en travaillant avec le CROUS à la mise en place de logements étudiants. Des appartements pourraient être réservés à l'accueil de jeunes en mobilité internationale, de stagiaires ou encore d'apprentis (statut en fort développement dans l'enseignement supérieur et répondant à une demande de l'économie locale).*

La municipalité sortant a fermé fin 2014 le restaurant universitaire Burloup, ce qui complique la vie de tous les étudiants de Champollion.

Autre préconisation:

Encourager la création d'un pôle de formation professionnelle sur le secteur de l'aide et des soins à la personne.

Le nombre de personnes âgées ne va pas cesser de croître sur le territoire : nous voulons les aider à se maintenir le plus longtemps possible chez elles. L'Aveyron va connaître un déficit d'emploi dans ce domaine à l'horizon de 5-10 ans. C'est pourquoi nous proposons de développer l'offre de formation pour les aides à domicile, les assistants familiaux, les aides-soignants(es) spécialisées.

Nous voulons également apporter un soutien aux aidants familiaux (voir préconisations de l'axe Une ville pour chaque projet de vie).

La pyramide des âges en Aveyron (extrait du SCOT Schéma de Cohérence Territoriale) montre :
• Un déséquilibre chez les moins de 30 ans qui partent faire leurs études souvent hors du territoire ;
• Un phénomène d'accroissement du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (avec plus de 3 500 personnes supplémentaires entre 2010 et 2015) **(14)**.

Conclusion

Rodez Citoyen soutiendra les activités non-délocalisables de nos artisans, commerçants et PME, respectueuses de l'humain et de l'environnement. Nous souhaitons également développer le rayonnement de Rodez grâce au tourisme de loisirs, d'affaires et à l'enseignement supérieur.

Sources

(1) https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-12202
INSEE Données locales (19/09/2019)
Commune de Rodez (12202)

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Ensemble	**8 271**	**9 897**	**10 949**	**12 571**	**13 460**	**14 693**	**15 551**	**15 842**
Résidences principales	7 514	9 015	9 638	10 754	11 458	12 600	12 682	13 130
Résidences secondaires et logements occasionnels	190	255	360	838	674	552	554	541
Logements vacants	567	627	951	979	1 328	1 541	2 315	2 171

(2) OPAH-RU : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain 2012-18
https://www.ville-rodez.fr/fr/au-quotidien/logement_habitat/documents/Notice-explicative.pdf

(3) Lot n°2 intitulé : « Evaluation de l'OPAH-RU 2013/2019 et préconisations pour le renouvellement du dispositif : stratégie opérationnelle d'intervention en centre ancien de Rodez ».
(4) Lot n°7 intitulé : « Réflexion sur l'aménagement du secteur Saint-Eloi/Gare/Pôle universitaire/Béteille.
(5) Bilan OPAH-RU 2012-18 *L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) consistait à aider les propriétaires occupants ou bailleurs du cœur de ville de Rodez à réhabiliter un logement ou une façade.*
24 façades rénovées grâce aux aides de la ville de Rodez,
36 propriétaires occupants aidés ,
39 logements locatifs subventionnés,
58 logements vacants remis sur le marché,
1 621 400 € de subventions mobilisées (Anah, Etat, Rodez Agglomération, ville de Rodez et Région),
3 278 010 € HT de travaux générés au bénéfice de l'économie locale.
https://www.rodezagglo.fr/habitat-urbanisme/habitat/bilan-operations-rehabilitation-habitat/

(6) *Strasbourg a engagé depuis 2016 une vigoureuse politique de mobilisation des logements inoccupés[…] réunir les financements, notamment ceux de l'Agence nationale de l'habitat, qui peut contribuer jusqu'à 35% au montant des travaux, complétés par des primes des collectivités locales-cumulées elles peuvent atteindre 6000 Euros par logement et un prêt pour le solde […] la contrepartie est le conventionnement des logements pendant au moins 9 ans, loués à des loyers sociaux bien inférieurs à ceux du marché […]* ***230 appartements*** *désormais tous conventionnés que la métropole a réussi à* ***remettre en location*** *grâce à son dispositif « Mieux relouer mon logement vacant » […] la difficulté est d'identifier les logements vraiment vacants et de convaincre les propriétaires […] 20000 logements soumis à la taxe sur les logements vacant mais seuls 3400 étaient vides depuis plus de 3 ans, dont 2000 dans Strasbourg. […] [après enquête] ont rencontré 200 propriétaires […] ont renoncé à louer pour 2 raisons : une mauvaise expérience locative (litige, impayé, dégradation) ou une absence de projet et compétences pour gérer un bien hérité. […] on compte beaucoup de personnes âgées avec d'autres soucis.*
LeMonde article 25/01/2020 - article_logements vides_LeMonde.pdf

> **Autres villes :** Strasbourg a récupéré 230 logements en 3,5 ans. Sur une ville 10 fois plus grande que Rodez, cela correspond à 23/3,5= **6,5** logements récupérés par an et à Rodez 58/6= **9,6**.

(7) *Le gouvernement lance un plan intitulé "Coeur de Ville" avec pour objectif de redynamiser les centres urbains des villes moyennes, partout en France, piloté par le Ministère de la Cohésion des Territoires.*

*L'objectif est de mobiliser **5 milliards d'euros sur 5 ans [**pour **222 communes]** (dont 1 milliard de la Caisse des dépôts et consignation en fonds propres, **700 millions d'euros en prêts**, **1,5 milliards dans le cadre de l'action logement** et 1,2 milliards de l'agence nationale de l'habitat).*
24 villes ont été sélectionnées pour cela en Occitanie : […] 3 dans l'Aveyron : Millau, Rodez, Villefranche-de-Rouergue
https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/redynamiser-centres-urbains-24-villes-moyennes-occitanie-dispositif-coeur-ville-1447867.html

(8) *Plusieurs des « villes-centres » choisies dans le projet se montrent actuellement moins dynamiques que leur périphérie. C'est à dire qu'elles perdent plus d'habitants qu'elles n'en accueillent, tandis que leur banlieue progresse. C'est le cas de Castres ou Rodez. Mais au-delà des données démographiques, c'est la vitalité commerciale des villes moyennes qui est l'un des enjeux majeurs du programme Action coeur de Ville*

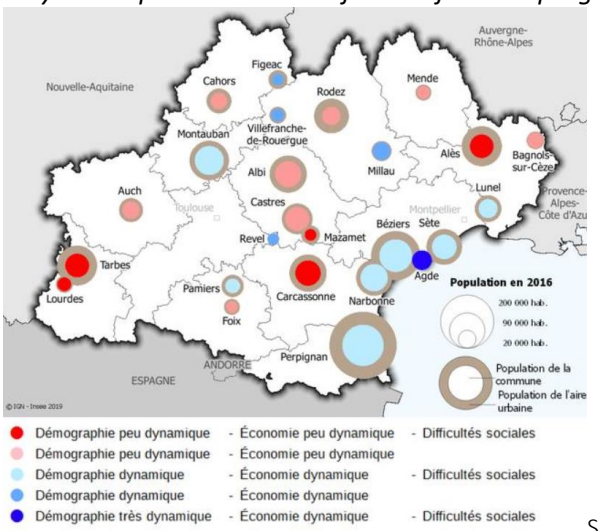

Source INSEE
https://dis-leur.fr/urbanisme-revitaliser-les-villes-moyennes-un-defi-mais-surtout-une-urgence/

(9) Etude APABA

Rodez Agglomération a demandé en 2018 une étude à l'APABA (Association pour la Promotion de l'agriculture Biologique en Aveyron) et la Chambre d'Agriculture sur l'offre et la demande de produits bio et locaux.

Bilan :

- 34 établissements contactés (publics, privé), 26 cuisines enquêtées, 24 cuisines rencontrées soit env. 70 % des établissements contactés (dont la cuisine centrale qui prépare les repas des écoles 900 000 repas/an ; 19 tonnes légumes non bio Rodez+Onet)
- 4,4 % de produits bio consommés dont seulement 1,4 % de produits bio locaux
- env. 3, 0 Mio de repas consommés /agglo /an dont 38 % dans secteur médico-social(hôpital, ..), 31 % issus de la Cuisine centrale, 28 % dans le sur Hébergement (EHPAD,..)
- dans le cadre de cette étude 121 fermes dans un rayon de 30 mn autour de Rodez ont été contactées, 68 % des agriculteurs y ont répondu
- 42 % des structures interrogées ne souhaitent de bio local soit env. 0,9 Mio de repas, 41 % souhaitent intégrer du bio local mais ne savent pas en quelle proportion

Conclusion : Volonté des cuisines d'augmenter le bio local

- demande estimée : env. 37 tonnes de légumes soit 30 % de la production de 6 maraîchers
- Pour les cantines qui ont répondu et prêtes à augmenter le bio
  - 20% bio représente 25 tonnes légumes hors pommes de terre
  - 50% bio représente 63 tonnes
  - 100% bio représente 126 tonnes
- 13 maraîchers déjà installés et ont des débouchés assurés par la vente directe
- Méconnaissances des coûts réels (la part des matières premières représente env. 1,58€)*

Préconisations:

- Création d'un lieu de production maraîchère sur l'agglo pour approvisionner les cantines (voir ci-dessous , décisions récentes de l'agglo)
- Accompagnement des équipes (bien être au travail (réapprendre à cuisiner), diagnostic des équipes et équipements
- Développement d'un outil de commande commun , plateforme virtuelle

(10) Réglementation alimentation bio dans les cantines

Année	Objectifs	Type	Dispositions légales	Réf.
2019	50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits bio à compter du 1er janvier 2022.	obligation	décret application 24 avril article 24 de la loi EGALIM	(3)
2016	40 % de produits de qualité et durables , 20 % de produits bio.	obligation : adopté par les députés mais invalidé par le conseil constitutionnel	article 192 du projet de loi relatif à l'égalité et la citoyenneté	(4)
2008	20% de produits bio à l'horizon 2012	préconisation	Grenelle de l'environnement	(5)

(11) Festival des lanternes à Gaillac
https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/tarn/tarn-sa-2eme-edition-festival-lanternes-gaillac-s-illustre-bilan-eclatant-1631182.html

(12) Carnaval de Dunkerque
https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/restauration-hotellerie-sports-loisirs/carnaval-de-dunkerque-une-aubaine-pour-l-economie-locale_2604436.html

(13) Tourisme d'affaires à Cahors
https://cahorsagglo.fr/actus/le-tourisme-daffaires-fait-travailler-leconomie-locale#0

(14) extrait SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
http://www.aveyron.gouv.fr/IMG/pdf/DDT12-R06_NOTE_DETAILLEE_1.pdf

(15) Parc commercial de Malan

Parc des expositions et zone de 10ha autour qu'il faut dénoncer (si élu il n'est pas trop tard pour arrêter ce projet ou le redimensionner). L'argument de l'équilibrage nord sud est un prétexte et est en contradiction avec le constat de terrain. Ce « vœux » d'équilibrage figurait déjà dans le SDAU (ancêtre du SCOT) de 1974 ! Et c'est ainsi que le district du Grand Rodez avait porté les aménagements des zones de Malan Gazet, de Naujac et du centre urbain de la Primaube. Ce qui n'a pas empêché, au nord, le doublement de Bel air et les zones commerciales à Sébazac (Eldorado) et Onet (Estreniols).

Concernant Malan, une ex-cheffe d'entreprise indique que les acteurs économiques ne seraient pas tous favorables à ce projet. Ils estiment que ce lieu est nécessaire car ils sont obligés d'aller à Albi pour recevoir leurs fournisseurs. Ils sont plus réservés sur l'importance du bâtiment prévu qui n'a pas besoin de ce look pharaonique, sur l'intérêt de la zone de 10ha prévus pour des commerces (concurrence avec les commerces du centre ville) et surtout sur son coût (22 Millions).

Ce projet est en contradiction flagrante avec les mesures de transition écologique.

(16) Parc commercial de Malan : Sarah Vidal
[…] la conseillère est également opposée aux 7 500 m2 de zone commerciale. « « Il n'y a pas, aujourd'hui, sur le territoire de l'agglomération ruthénoise de saturation de l'offre qui justifierait la création de nouvelles zones

commerciales. De plus, comme l'a rappelé la CCI dans un avis négatif rendu pour ce projet, la localisation est éloignée de la centralité de la commune. Et puis, ***un tel projet reviendrait à saturer notre territoire de zones commerciales et à fragiliser le commerce de proximité****. »*
https://www.centrepresseaveyron.fr/2019/05/29/rodez-le-financement-du-parc-des-expositions-fait-debat,8228544.php

(17) Tourisme d'affaires à Cahors
https://cahorsagglo.fr/actus/le-tourisme-daffaires-fait-travailler-leconomie-locale#0